



CSAL DISI Sud-Ouest 1er décembre 2023



Cette réunion s'est déroulée de 9h30 à 17h05 en mixte « présentiel-visioconférence ». Elle a fait l'objet d'un enregistrement sonore comme pour les CSAL en « présentiel ».

Il s'agit du 4e Comité Social d'Administration Local (CSAL) organisé à la DISI Sud-Ouest qui remplace le CTL.

Ce compte-rendu vous donne notre analyse, et reflète le plus fidèlement possible les propos tenus, les informations et consignes données par la Direction.

Les représentants pour l'Administration

- ☆ Présidente du CSAL,
- ☆ Adjoint à la Directrice
- ☆ Responsables de division
- ☆ Responsables et / ou adjoints des ESI de Bordeaux, Limoges, Poitiers, Toulouse

Les élu-e-s des syndicats dans l'ordre de représentativité électorale

Solidaires :

☆ Titulaires : Bruno RIGOLET, Pascal GALANO

☆ Suppléant : Eddy CHANNAUX

☆ Experts : Evelyne LOUBERSAC, Jacqueline RIBIS, Yves V, Cédric L

CGT CFDT FO : élu-e-s en CSAL

Ordre du jour

1. Bilan du télétravail 2022 au niveau local et national.
2. Présentation relative à la diversité et l'égalité professionnelle femme-homme à la DISI Sud-Ouest.
3. Point d'information sur le COM.
4. Présentation de la démarche d'Éco-responsabilité à la DISI Sud-Ouest.
5. Questions diverses.

Propos liminaires

Solidaires Finances Publiques a abordé ce CSAL dont le sujet principal était le Cadre d'Objectif et de Moyens de la DGFIP avec pragmatisme. Nous avons à analyser un document de 22 pages qui dépeignait une véritable utopie basée sur des constats bien éloignés de la réalité de la situation des services.

Nous devons également nous pencher sur la prise en compte par notre administration de l'avenir de la planète au travers de la démarche d'Éco-responsabilité. Là aussi, les objectifs sont ambitieux, mais les moyens consacrés et le temps restant pour les mettre en œuvre nous laissent très perplexes.

L'égalité professionnelle femme-homme est un sujet primordial pour notre organisation, mais malgré les efforts certains de la DGFIP, les inégalités sont encore loin d'être solutionnées. Les agentes sont toujours en minorité dans nos services informatiques. Solidaires Finances Publiques reste très vigilant et à l'écoute de nos collègues.

Nous avons abordé également la situation des CID excentrées en questions diverses.





CSAL DISI Sud-Ouest 1er décembre 2023



Réponses de la Présidente aux propos liminaires

La Présidente a déclaré que concernant le bilan « diversité », il est compliqué d'être à la hauteur des enjeux. Il s'agit avant tout de sujets de nos sociétés, et il faut se bagarrer tous les jours pour les faire avancer. Elle a dit regretter, concrètement, que l'administration ne voie pas assez loin sur leur prise en compte. Concernant la DISI Sud-Ouest, elle a avoué que l'on pourra aller au-delà de ce qui est fait.

Elle a ajouté que l'échange que nous allons conduire aujourd'hui soit ouvert, soit constructif, pour qu'on arrive à trouver des propositions, des axes de réflexions.

La Présidente a indiqué en ce qui concerne le Cadre d'Objectifs et de Moyens (COM), il ne s'agit pas d'un contrat formel, mais plutôt d'un cadre pour orienter les projections 2023-2027, avec des objectifs affichés.

Elle a souligné l'importance de la communication envers les agents et la coconstruction dans la déclinaison des objectifs.

Elle a complété en indiquant que des réflexions étaient en cours au niveau ministériel sur les concours, la formation, et la rémunération des informaticiens par rapport au privé et aux autres administrations.

En outre, elle a déclaré que la reconnaissance des compétences suggérait peut-être une évolution des concours informatiques pour mieux refléter les réalités des métiers.

Enfin, elle a affirmé que les pistes de réflexion sur l'Eco-responsabilité envisageaient la limitation des déplacements et la densification des espaces de travail au travers des espaces de bureaux aménagés.

Solidaires Finances Publiques a été satisfait que la Présidente souhaite s'engager dans l'amélioration de l'égalité entre les femmes et les hommes à la DISI Sud-Ouest. Nous en prenons acte, et nous reviendrons régulièrement vers elle pour qu'elle nous détaille les mesures et actions qu'elle aura mises en place dans ce cadre.

Solidaires Finances Publiques a réaffirmé que les personnels informaticiens et administratifs faisaient preuve d'un grand engagement professionnel au travers de leurs missions et de leur métier qu'ils exerçaient, souvent dans des conditions dégradées en matière d'effectif. Nous exigeons que l'État reconnaisse cet engagement en augmentant le point d'indice et les indemnitaires.

Solidaires Finances Publiques a également rappelé à la Présidente que la TAI que nous percevions correspondait à l'exercice de qualifications informatiques obtenues au travers d'examen professionnel ou de concours informatiques. Il ne s'agit pas de privilèges que peuvent nous envier nos collègues, et qui pourraient justifier que nos indemnitaires ne soient pas revalorisés.





CSAL
DISI Sud-Ouest
1er décembre
2023



Bilan du télétravail 2022 au niveau local et national

La Présidente a passé la parole à l'inspectrice divisionnaire responsable du dossier. Elle a commenté le bilan du télétravail en 2022, notant une augmentation du nombre d'agents bénéficiant d'autorisations de télétravail.

Au 31 décembre 2022, 50 973 agents de la DGFIP bénéficiaient d'une ou plusieurs autorisations de télétravail réparties entre les catégories A+ (10,9%), A (23,8%), B (43,4%) et C (21,9%).

Ainsi le taux mensuel de télétravailleurs s'est établi en moyenne aux alentours de 49% : un pic à 64% a été enregistré en janvier 2022 correspondant aux mesures de restrictions de travail sur site imposées pour faire face à une nouvelle vague de contamination au Covid-19.

Elle a indiqué qu'au travers des taux mensuels de télétravailleurs et des recours, ce bilan mettait en évidence des différences entre la DGFIP et notre direction.

La DISI Sud-Ouest est en moyenne à 7 points de plus que le taux DGFIP puisque le taux est aux alentours de 54%.

Le nombre total de refus de télétravail au 31/12/2022 à la DGFIP, transcrit dans SIRHIUS, est de 73 pour 61609 autorisations accordées au 31 décembre 2022 (50973 bénéficiaires d'au moins une autorisation), soit 1,2 pour 1 000.

Pour la DISI Sud-Ouest, il n'y a eu qu'un seul refus partiel concernant la répartition entre les jours fixes et flottants.

Elle a exposé que des formations ont été dispensées, notamment pour les managers sur la gestion des télétravailleurs.

Les aménagements de postes en télétravail ont été également abordés. Au niveau national, 3064 agents ont bénéficié au 31 décembre 2022 d'aménagements de postes en télétravail, soit pour raison médicale, soit pour raison médicale et situation de vulnérabilité. À la DISI Sud-Ouest, il y a eu 28 agents en situation de télétravail médical, dont 23 pour vulnérabilité.

Un sondage sera lancé par la direction pour recueillir le ressenti des agents sur le télétravail, avec un retour prévu en 2024.

Solidaires Finances Publiques a exprimé sa préoccupation quant à la faible quantité de recours en matière de télétravail au niveau national, malgré un nombre important d'autorisations. La procédure semble être méconnue par les collègues, expliquant ainsi le faible nombre de remontées d'insatisfaction. Les différentes étapes du processus de recours, du refus initial à la possibilité de recours devant le tribunal administratif, doivent être expliquées clairement aux agents. Le chef de service doit notifier sa décision de refus dans SIRHIUS en complétant la zone « commentaires » des motifs de refus. Elle doit être motivée. Les refus, qu'ils soient partiels ou totaux, ou les modifications des modalités d'attribution du télétravail peuvent être soumis à l'avis de la CAPN, mais uniquement à la demande expresse de l'agent.e.





CSAL
DISI Sud-Ouest
1er décembre
2023



Présentation relative à la diversité et l'égalité professionnelle femme-homme à la DISI Sud-Ouest

La Présidente a passé la parole à l'inspectrice divisionnaire responsable du dossier. Elle a commenté le bilan de la diversité et de l'égalité professionnelle au sein de la DGFIP.

Ce rapport détaille la répartition des effectifs par genre, grade et catégorie, soulignant une diminution du pourcentage de femmes parmi les effectifs payés.

Au 31 décembre 2022, la DGFIP compte 57,3% de femmes dans son effectif payé.

À la DISI Sud-Ouest, ce chiffre est de 31,04 %.

La répartition par grade est la suivante :

x Répartition par catégorie et par sexe des effectifs de la DISI :

Catégorie A+		Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C	
Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
1	1	86	41	197	71	47	36

x Part des femmes parmi les cadres de la DISI :

Grades	Inspecteur divisionnaire FIP (CN + HC)	Inspecteur principal FIP	Administrateur des FIP adjoint	Administrateur des FIP	Administrateur général des FIP
Part des femmes	33 % 6/18	40 % 2/5	25 % 1/4	0 % 0/1	100 % 1/1

Le plan d'action « ambitieux » de la DGFIP pour l'égalité professionnelle est abordé, avec des mesures concrètes mises en place en 2022, telles que des formations, des actions contre les stéréotypes de genre, des études de cohorte d'agents, et des actions contre les violences sexistes et sexuelles.

La Présidente a cité 2 exemples. Sur le thème « **Mieux articuler vie professionnelle et vie personnelle** », la rédaction d'une fiche de conseil pratique pour aider les agents à mieux concilier vie professionnelle et maternité.

Sur l'axe « **Lutter contre les stéréotypes de genre pour favoriser la mixité des métiers** », le SSI a été mis en avant, car il a été lauréat d'un fonds sur l'égalité professionnelle et qui avait permis de financer un projet qui avait pour but de soutenir la féminisation des métiers d'informatique.

L'inspectrice divisionnaire a déclaré que sur l'axe « **prévenir et lutter contre les violences sexistes et sexuelles** », il y a eu un plan de formation en 2022. Tous les agents ont été invités à suivre une formation sur ce thème-là. 51 800 agents de la DGFIP ont ainsi été formés, soit 53% des effectifs.

À la DISI Sud-Ouest, des initiatives locales ont été également mises en place, allant du recrutement diversifié aux actions de sensibilisation. Le « **Duo Day** » a permis d'accueillir une personne en situation de handicap sur une journée pour lui faire découvrir nos métiers.





CSAL
DISI Sud-Ouest
1er décembre
2023



Présentation relative à la diversité et l'égalité professionnelle femme-homme à la DISI Sud-Ouest (suite)

Solidaires Finances Publiques a souligné l'importance de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la société et dans le monde professionnel.

Bien que des progrès aient été réalisés à la DGFIP et à la DISI Sud-Ouest, nous estimons que des changements plus larges dans la société sont nécessaires.

Notre syndicat a abordé la question de la discrimination liée à l'orientation sexuelle.

Au-delà de la formation, notre administration doit s'engager concrètement sur la détection et la prise en charge des agents victimes de violences sexistes et sexuelles au travail (VSST).

Sur les thèmes de l'inclusion des personnes handicapées, des progrès restent à réaliser, car une grande partie des sites de la DGFIP et même de la DISI Sud-Ouest ne sont pas accessibles pour nos collègues.

Nous avons également soulevé des interrogations sur les dispositifs de classe préparatoire talent du service public et la participation de la DGFIP à des dispositifs sur l'inclusion économique.

Pour Solidaires Finances Publiques, le compte n'y est pas ! La DGFIP et l'administration doivent nécessairement engager des actions supplémentaires pour lutter contre toutes les discriminations, quelles qu'en soient leur origine.

Point d'information sur le COM

La Présidente a passé la parole à son adjoint responsable du dossier. Il a commenté le Cadre d'Objectifs et de Moyen (COM) de la DGFIP.

Il a évoqué les ambitions collectives du COM et a souligné l'importance pour chacun de s'approprier ces objectifs. La feuille de route du COM vise à construire la DGFIP à l'horizon 2027 avec 18 objectifs couvrant tous les métiers, notamment une focalisation sur l'informatique. Le COM s'accompagne de moyens favorables en termes de crédits et d'emplois, et met l'accent sur des valeurs et l'écoresponsabilité. La qualité des Services Informatiques est cruciale dans tous les métiers, avec une forte attente quant à sa qualité et sa disponibilité. Les objectifs 13 et 14 du COM se concentrent sur la gouvernance du système d'information et la consolidation du SI, avec une attention particulière liée à la transformation numérique et à la construction d'une stratégie informatique pluriannuelle.

La Présidente a commenté le travail du SSI lors de réunions avec les métiers pour évaluer les applications existantes. Ils utilisent des graphiques avec des axes pour illustrer les besoins d'évolution fonctionnelle et l'obsolescence technologique des applications. Certains exemples, comme l'application Médoc, montrent une rénovation technologique,, mais pas d'évolution fonctionnelle, tandis que d'autres, comme l'application Fidji, sont en dégradation technologique et ergonomique. La démarche vise à donner une visibilité pluriannuelle sur l'ensemble du parc applicatif et à discuter des stratégies à adopter.





CSAL
DISI Sud-Ouest
1er décembre
2023



Point d'information sur le COM (suite)

Son adjoint a souligné l'importance de placer l'utilisateur au centre du système d'information, en mettant l'accent sur la qualité de service et la réduction des indisponibilités pour améliorer la satisfaction utilisateur. Il mentionne la nécessité d'avoir des outils solides et résilients, ainsi que de bonnes pratiques de conception lors de la fabrication des applications. Il a évoqué également des objectifs ambitieux, visant à diviser par deux la durée d'indisponibilité d'ici 2027 par rapport à 2022, malgré la situation actuelle qui montre que cette indisponibilité a déjà augmenté de 15 % par rapport à l'année précédente.

Il a poursuivi en indiquant l'importance de la communication pour placer l'utilisateur au centre. Il a mentionné un changement vers une communication informatique plus proactive, visant à informer les utilisateurs sur l'indisponibilité et les évolutions à venir. L'action de communication s'adressera à tous les niveaux, des directeurs aux agents. Il mentionne également le rôle de l'animatrice chargée de mission auprès du chef de service, dans l'amélioration de la communication avec les directions et la professionnalisation de la MOA, suite à la fusion des équipes MOA et MOE.

Il a insisté sur l'importance d'associer les utilisateurs pour identifier les améliorations, les simplifications et les priorités en vue utilisateur. L'accompagnement de la DTNUM se concentre sur la démarche participative, impliquant les utilisateurs à toutes les phases du projet. Il a mis également en avant l'observation et l'écoute des utilisateurs pour travailler sur leur ressenti, notamment en réponse aux résultats de l'enquête informatique. Le chef du SSI a proposé de se concentrer sur les applications suscitant le plus d'insatisfaction pour mieux comprendre les évolutions attendues à partir de 2024.

La Présidente a ajouté plusieurs points liés à la consolidation du système d'information de la DGFIP que nous avons résumé en condensé pour conclure cet exposé qui a duré 45 minutes environ.

Elle a mis en avant l'importance de s'appuyer sur les forces internes, de renforcer l'accompagnement des agents, de travailler sur les méthodes de travail, les concours et les sélections pour améliorer l'attractivité. Elle a souligné également l'effort sur la communication et la promotion des métiers de la DISI. Elle a ainsi évoqué des chantiers techniques, des projets numériques, et l'exploitation maximale des données au profit des missions de la DGFIP, avec une attention particulière à la dérive des coûts. Elle a fait un focus sur la méthodologie agile. Enfin, elle a conclu sur l'objectif de faire de la DGFIP une administration référente en matière de services et de données informatiques.

Solidaires Finances Publiques revendique depuis des années de placer l'utilisateur au centre du système d'information de la DGFIP, mais il faudra prendre en compte leur mécontentement croissant, et la nécessité de résoudre la dette technologique.

Nous saluons l'orientation vers une réinternalisation des ressources informatiques, tout en soulignant les défis liés à l'attractivité, aux compétences, et à la gestion des changements technologiques. Néanmoins, nous émettons des réserves sur certains indicateurs jugés trop ambitieux, comme la disponibilité des applications.

Pour Solidaires Finances Publiques, la DGFIP devra accompagner les agents dans cette transition, les former et leur donner des moyens humains pour réaliser leurs missions, car avec des services en sous-effectifs chroniques, on est déjà loin du compte !





CSAL
DISI Sud-Ouest
1er décembre
2023



Présentation de la démarche d'Éco-responsabilité à la DISI Sud-Ouest.

L'adjoint à la Présidente a présenté ce point. Il a évoqué l'engagement de l'État en faveur des services publics écoresponsables, soulignant la circulaire du Premier ministre de 2020 qui présente 20 engagements répartis dans 6 domaines liés à la planification écologique. La France adopte une méthode pour atteindre ses objectifs environnementaux, coordonnée autour de 5 enjeux (climat, biodiversité, adaptation, ressources, santé) et répartie en 6 thématiques (se déplacer, se loger, préserver et valoriser les écosystèmes, produire, se nourrir, consommer).

La DGFIP s'engage dans une démarche écoresponsable avec ECOFiP, alignée sur le cadre ministériel de renforcement des services publics écoresponsables. L'exemplarité est soulignée comme un enjeu, intégré dans les actions en faveur de la transition écologique. Le Bilan des Gaz à Effet de Serre (BEGES) sera actualisé en 2025, avec des indicateurs ambitieux. Les émissions de CO2 de la DGFIP en 2019 sont mentionnées (320 kt équivalents CO2), illustrées par des comparaisons telles que 123 000 A/R en avion Paris-New-York. Des chiffres spécifiques liés à la consommation de la DISI Sud-Ouest sont également évoqués (2260 tonnes équivalentes CO2) : *« si on essayait de reproduire un contenant pour contenir toute la production de notre gaz à effet de serre, on devrait prendre la façade la plus longue de la cité administrative qui fait à peu près 110 mètres et on devrait monter jusqu'au 62e étage. »*

La Présidente a évoqué la bonne position de la DISI Sud-Ouest par rapport au BEGES de 2019, soulignant une comparaison favorable avec d'autres directions de la délégation sud-ouest et les DISI. Malgré des missions différentes, des actions écoresponsables sont entreprises, telles que des audits électriques pour mieux comprendre la consommation.

Les déplacements des agents et les déplacements professionnels ont été abordés, avec une reconnaissance des défis et des efforts pour verdir le parc automobile, notamment avec des véhicules électriques. La construction d'un bâtiment de stockage est annoncée à l'ESI de Poitiers pour réduire les rotations de camions. Les achats sont identifiés comme un facteur significatif dans les émissions, lié à l'éthique. Des réflexions et des actions sont en cours pour atteindre les objectifs ambitieux du plan de transition, notamment la réduction des émissions de gaz à effet de serre de 22% d'ici 2027 et de 80% d'ici 2050. Des mesures concrètes sont envisagées, telles que des plans de mobilité, la rationalisation du parc automobile, et des actions visant à limiter l'impact des déplacements. Des initiatives pour améliorer la performance énergétique des bâtiments et développer des sources d'énergie renouvelable sont également en projet.

Solidaires Finances Publiques revendique sa préoccupation pour l'impact environnemental et souligne l'ambition des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre. L'importance de mobiliser les agents de la DGFIP est primordiale, car c'est un enjeu de survie de la population. Sur la mise en place du tri des déchets, il y a des observations sur des pratiques divergentes dans les différents sites, notamment en ce qui concerne la cantine et les bureaux. Malgré la présence de deux poubelles, certaines entreprises de ménage semblent tout regrouper dans une seule.

Sur les défis liés aux déplacements professionnels, **Solidaires Finances Publiques** s'interroge sur l'utilisation de voitures électriques concernant l'accessibilité des bornes de recharge et l'éloignement des sites de la DISI. Pour les trajets domicile-travail, leur coût d'acquisition demeure encore trop élevé pour la majorité des agents. L'idée d'encourager l'utilisation de nouveaux moyens de transport, tels que les vélos électriques, est positive. Concernant les transports en commun, il y a encore trop de différences entre les métropoles et les zones plus rurales en termes d'offre et d'aménagements. **Solidaires** revendique la gratuité de ces transports pour tous les citoyens.





CSAL
DISI Sud-Ouest
1er décembre
2023



Questions diverses

La Présidente à la demande des OS a inscrit à l'ordre du jour un point sur le projet d'espace de bureau partagé à la DISI Sud-Ouest au 11^e étage.

La Présidente a exposé la mise en place de ces espaces suite à une réunion à Bordeaux le 27/11/2023. Elle a rappelé l'importance de la communication et a remercié les représentants du personnel pour leur présence. La démarche d'innovation dans la réorganisation des locaux concernerait le 11^e étage, espace de la direction. L'objectif est d'éprouver la méthode dans ce cadre avant de l'appliquer à d'autres services. Elle a expliqué que cette démarche permettra de libérer des mètres carrés, qui seront ensuite redistribués à l'ESI de Bordeaux pour répondre à des besoins d'extension. Elle a souligné qu'aucun plan caché n'était mis en place, et la réflexion actuelle se limitait à la présentation de la démarche, expliquée par le RPIE (Responsable de la Politique Immobilière de l'État) en raison de son expertise dans de tels projets.

La démarche vise à repenser l'utilisation des espaces de travail en fonction des besoins individuels et collectifs. La co-construction est soulignée, avec une réflexion sur les usages individuels et collectifs des espaces. La question centrale est de savoir comment organiser la journée de travail et à quel moment un espace individuel est nécessaire. La démarche managériale implique une discussion approfondie avec les agents pour trouver des solutions qui répondent aux besoins de chacun.

Solidaires Finances Publiques DISI Sud-Ouest et les autres OS ont été informés, lors d'une réunion informelle le 27/11/2023 avec le RPIE de la Nouvelle Aquitaine (préfecture de région), de changements potentiels dans l'aménagement des bureaux et des espaces de travail à l'ESI de Bordeaux dans le contexte de nouvelles méthodes managériales et d'initiatives écoresponsables.

Solidaires Finances Publiques a exprimé, à cette occasion, la nécessité de consulter les agents, de garantir leur participation et de respecter leurs choix en matière d'environnement de travail. Les collègues présents lors de cette réunion étaient partagés : certains s'inquiétaient des changements possibles dans les méthodes de fonctionnement quotidien, tandis que d'autres soulignaient l'importance de concilier les aspirations écologiques avec le bien-être des agents.

Pour Solidaires Finances Publiques DISI Sud-Ouest, le manque de documents concrets suscite des interrogations sur la nature exacte de ces changements et leurs conséquences sur les conditions de vie au travail.

Solidaires Finances Publiques DISI Sud-Ouest demandera des points de suivis réguliers sur ce sujet lors des prochaines instances CSAL et FS. Nous restons à la disposition des personnels des équipes CLIR et des services de la DISI Siège concernés pour porter leurs inquiétudes et revendications.

En outre, la politique immobilière de l'État avec les nouvelles organisations du travail concomitantes (flex office, tiers lieu, télétravail) pourrait être un axe des travaux nationaux, menés par la FSR (Formation Spécialisé de Réseaux) .

Solidaires Finances Publiques exige, par conséquent, que soient portés devant cette instance les impacts des restructurations de services sous l'aspect conditions et organisation du travail





CSAL
DISI Sud-Ouest
1er décembre
2023



Questions diverses (suite)

Solidaires Finances Publiques a posé 2 questions à l'administration en point divers.

➔ SFP et les autres OS vous ont demandé en fil rouge des instances des points réguliers sur les CID excentrées. En cette fin d'année, la situation semble se fragiliser d'après nos remontées de terrain. L'effectif de la CID19 est particulièrement préoccupant, sur trois emplois implantés 1 est occupé à 80%, 1 à temps plein, et le collègue qui occupe le troisième part en détachement au 1er janvier 2024. Les effectifs des CID40, CID47, CID16, CID17 et CID79 comportent aussi des vacances d'emplois.

La Présidente a indiqué que concernant la CID19, la DISI avait prévu de recruter un vacataire pour améliorer la situation actuelle. Le RESI87 a ajouté que le départ du collègue a été décalé au 1er janvier de manière à minimiser l'impact sur l'équipe existante. Pour le remplacement, l'embauche d'un vacataire n'est pas considérée comme la meilleure option en raison de la spécificité et de la technicité du poste. Les travaux à venir sont également en visibilité, avec la reconnaissance de gros chantiers déjà accomplis par la CID19. Il est noté que malgré les difficultés potentielles liées au départ en cours d'année, la vigilance est maintenue pour le recrutement à venir. Enfin, la nécessité de prioriser les tâches en fonction de la charge de travail, avec une reconnaissance que certaines adaptations seront nécessaires avec la DDFIP87.

La Présidente a conclu le point en indiquant que cela illustre bien la complexité d'avoir des petites cellules sur des sites excentrés, et qu'on ne peut pas descendre en dessous de 2 agents dans ces services.

➔ Point de situation de consommation pour la DISI Sud-Ouest du « budget participatif » 2023 . Est-ce que ces budgets on -été dépensés totalement dans les ESI et à la DISI Siège, sachant que l'arrêté des comptes dans Chorus est pour bientôt.

La Présidente a déclaré que les budgets sont déjà entièrement consommés à l'ESI de Limoges et à l'ESI de Toulouse. Pour clôturer le reliquat de budget de leurs sites, les collègues de l'ESI de Bordeaux vont recevoir des chocolats, et ceux de l'ESI de Poitiers des paniers gourmand.s



<https://solidairesfinancespubliques.org/le-syndicat/dossiers/com-2023-2027.html>





CSAL
DISI Sud-Ouest
1er décembre
2023



Solidaires Finances Publiques - la force du nous

BULLETIN D'ADHÉSION

L'adhésion est annuelle. Elle peut se faire directement en ligne sur notre site national ou auprès de l'une ou l'un de nos 2 300 correspondantes et correspondants.

Tu peux payer en plusieurs fois, y compris en ligne.



Coupon à remettre à ton correspondant accompagné du règlement.

Section : _____

Renseignements

Monsieur Madame

PRÉNOM : _____ NOM : _____
d'usage

DATE : _____
de naissance

N°DGFIP : _____ N°ANAÏS : _____
(6 chiffres) (10 chiffres)

Cadre : _____ Grade : _____ Échelon : _____



REJOINS LE CÔTÉ SOLIDAIRES



Nous entendons un certain nombre de collègues dire qu'ils n'ont pas besoin d'un syndicat et qu'un syndicat ça ne sert à rien ! Tu fais peut-être partie de ces collègues.

Prends le temps de lire ce petit dépliant et ainsi comme de très nombreux collègues, tu comprendras qu'être syndiqué aujourd'hui est une nécessité et adhérer à Solidaires Finances Publiques une évidence !





CSAL
DISI Sud-Ouest
1er décembre
2023



Calendrier des prochains CSAL

Le prochain CSAL de la DISI Sud-Ouest est prévu le 22/12/2023.

**Solidaires est notre nom, mais aussi notre façon d'être.
Ne restez pas seul.e avec vos inquiétudes, vos
interrogations, contactez-nous.**

**ÊTRE ADHÉRENT, C'EST
FAIRE PARTIE
D'UN COLLECTIF !**



Pour recevoir nos informations,
Poser vos questions, vous inscrire sur notre liste de diffusion,
★ Contact@sfpd33.fr
solidairesfinancespubliques.disi-sud-ouest@dgfip.finances.gouv.fr
★ Nouveau, rejoignez notre communauté des agents des DISI :
PORTAIL INTERNET DES DISI ET DES SERVICES INFORMATIQUES
<https://solfipinformatique.org>
★ Forum sur inscription
<https://forum.solfipinformatique.org>



<https://sections.solidairesfinancespubliques.info/d33>

